

Fiche 1. POURQUOI ET COMMENT DEPISTER LES USAGES DE CANNABIS EN MEDECINE GENERALE ?

OBJECTIF : développer le dépistage des consommations de cannabis dans une pratique quotidienne de médecine générale en raison de sa fréquence et des conséquences sur la santé individuelle et collective notamment chez les femmes enceintes et les adolescents.

METHODE : Il existe de nombreuses occasions d'aborder l'existence d'une consommation par un questionnement simple « *fumez- vous ? Que du tabac ? et/ou du cannabis ?* » ou des questionnaires formalisés.

FONDEMENTS

Les consommateurs abordent rarement la question spontanément et beaucoup en méconnaissent les risques. Le médecin généraliste est un interlocuteur de proximité dont l'intervention s'inscrit dans la durée. Dépister ne nécessite pas de compétence spécialisée.

METHODE

Saisir les occasions pour dépister tout en restant en position médicale :

- une opportunité
- une symptomatologie de psychopathologie
- une volonté de dépistage primaire ou systématique.

Questionner la consommation de cannabis de manière indirecte pour diminuer les réticences.

Utiliser des outils pour faciliter le dépistage : CAST, ALAC, ADOSPA, permettant d'introduire un tiers objectivant dans la relation médecin patient.

Exprimer au patient qui ne désire pas aborder cette question, qu'il pourra le faire lorsqu'il le souhaitera.

FONDEMENTS

- Les risques somatiques, psychiques et sociaux de l'usage de cannabis sont de mieux en mieux cernés. Ils justifient un dépistage le plus large possible.

- Le médecin est un acteur de santé avec une place privilégiée. Le médecin est l'un des professionnels de santé à garder un contact au long cours avec le patient adolescent.

- Le dépistage de ces consommations ne relève pas du spécialiste.

METHODE

- Saisir les occasions pour dépister tout en restant en position médicale :

. *Dépistage opportuniste* : à l'occasion d'une demande de certificat d'aptitude sportive, d'une plainte somatique, d'une petite traumatologie récurrente, d'un trouble du sommeil, d'un absentéisme scolaire, d'une tension familiale.

. *Dépistage indispensable* : lors d'une symptomatologie présentant mal-être, syndrome amotivationnel, éléments de discours de type persécutif ou délirant.

. *Dépistage primaire* : poser cette question de manière systématique à toute femme enceinte et à tout adolescent périodiquement au moins une fois par an, la question d'une consommation de cannabis en lien avec celle du tabac.

- Questionner la consommation de cannabis de manière indirecte.

Poser la question d'une consommation personnelle suffit le plus souvent. Cependant, il peut aborder cette consommation en la liant à celle du tabac, plus courante, en parlant des autres, ou en questionnant le point de vue de son patient sur cette question.

- **Utiliser des outils pour faciliter le dépistage** et ce d'autant plus que le contact est fragile. Les questionnaires CAST/ALAC spécifiques aux consommations de cannabis ou l'ADOSPA plus ouvert sur les substances psycho-actives permettent d'évaluer la consommation du patient sans critère de jugement en faisant intervenir le document comme « un autre tiers ». La démarche est moins impliquante pour le patient et le médecin, et constitue un excellent support à la discussion ultérieure et à la prise en charge.

- **Exprimer au patient qui ne désire pas aborder cette question, qu'il pourra le faire lorsqu'il le souhaitera.** Lui laisser entendre, même s'il n'exprime rien, que le cabinet d'un médecin généraliste est un lieu d'accueil et de discussion sur ce sujet, dans le souci de rendre possible un dialogue ultérieur.

FONDEMENTS

- Les risques **somatiques, psychiques et sociaux** de l'usage de cannabis sont de mieux en mieux cernés.

Ce dépistage est fondé car il existe des effets délétères établis sur la santé physique et psychique, sur la relation, méconnus le plus souvent ou minimisés, y compris chez la femme enceinte. Le médecin peut prévenir des dommages d'une pratique à risques chez son patient, grâce à l'effet d'information et d'interrogation sur ce sujet. Poser la question cannabis, c'est proposer au patient de réfléchir à une conduite à risque.

- **Le médecin est un acteur de santé avec une place privilégiée.** L'adolescence avec ses difficultés d'expression, ses variations d'humeur peut empêcher une relation suivie. Mais la proximité du médecin lui donne des occasions plus fréquentes pour aborder cette question. Dénier ou refus de s'exprimer peuvent évoluer dans le temps. L'adolescent est à la recherche d'autres repères que le milieu familial. Il peut saisir que le cabinet médical est un espace de neutralité pour une discussion adulte sur un sujet souvent tabou à la maison. Le cabinet est souvent l'unique endroit de dialogue où l'intimité est respectée et protégée de l'extérieur et de l'entourage familial par la confidentialité.

Pour certains médecins généralistes, le temps passé est un facteur de réticence à dépister. S'ils n'ont pas souvent le temps, ils ont pour eux la durée. La suite à donner à un repérage positif peut être renvoyée à une autre consultation effectuée à un moment plus propice au dialogue. La prévention n'a de caractère urgent que d'y penser.

- **Le dépistage de ces consommations ne relève pas du spécialiste.** Le médecin généraliste est l'un des rares professionnels de première ligne à pouvoir le faire. Les opportunités du cadre de travail du médecin généraliste, sa connaissance de la clientèle, son expérience relationnelle permettent au médecin généraliste une implication particulière et légitime dans ce type de dépistage. La pratique de dépistage facilitée par l'utilisation d'outils de repérage permet de l'intégrer dans la pratique quotidienne du médecin. La connaissance scientifique du produit n'est pas essentielle au dépistage.